



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

ARENA REGIONAL DE LA RIVIERE-DU-NORD

La Régie opte pour des patinoires de 300 et 1000 places assises

Saint-Jérôme, le 21 septembre 2011 – Le dossier de l'aréna régional progresse bien et les professionnels mandatés par la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord préparent actuellement les plans et estimés préliminaires.

À sa réunion régulière du 21 septembre 2011, la Régie a procédé à un avis de motion afin de permettre l'adoption d'un règlement d'emprunt à une séance ultérieure. Les détails de ce dernier seront rendus publics à cette occasion, mais l'on sait déjà que le nouveau complexe de deux glaces comportera 300 et 1000 places assises.

Tous les détails relatifs au complexe seront connus le mois prochain. Rappelons que les représentants des trois villes participantes : Prévost, Sainte-Sophie et Saint-Jérôme ainsi que du Cégep de Saint-Jérôme et de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord participent à l'élaboration des plans et devis avec l'équipe de professionnels mandatée, le tout conformément à la « Déclaration de principe sur une entente de partenariat municipal/ scolaire » du 19 juillet 2010.